

Paris, le 30 novembre 2006 - N° 298/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Cohorte Constances

Programme : 2007 et suivants

Émetteur : Unité mixte Inserm - CNAMTS 687

Au cours de sa réunion du 6 octobre 2006, l'interformation « Statistiques sociales » a examiné le projet de cohorte Constances (*CONSULTANTS des Centres d'Examens de Santé de la sécurité sociale*).

Cette opération a pour objectif d'apporter des connaissances longitudinales sur les déterminants sociaux et environnementaux en matière de santé, de fournir des informations à visée de santé publique (suivi des indicateurs de la loi de santé publique et de la politique de gestion du risque de l'Assurance maladie ; surveillance épidémiologique), et de contribuer au développement de la recherche épidémiologique. Elle répond à des besoins de la CNAMTS, du Ministère de la Santé, de l'Inserm et de l'Institut de veille sanitaire.

Parmi les thèmes abordés on peut citer les relations entre travail et santé, les trajectoires et les expositions professionnelles, le vieillissement et les maladies chroniques, les inégalités de santé, la santé des femmes,...

La constitution de la cohorte se fera sur cinq ans. La première « vague » d'inclusion aura lieu en 2007 pour 40 000 personnes environ. Au total, 200 000 personnes âgées de 18 à 70 ans au moment de leur intégration à la cohorte et résidant dans l'un des dix sept départements retenus pour l'opération -proches de la France entière en termes de caractéristiques socio démographiques- seront tirées dans les fichiers de la CNAV. Les informations collectées seront issues d'un bilan de santé standardisé effectué dans un centre d'examen de la sécurité sociale, puis d'interrogations annuelles par questionnaire adressé par la voie postale, et d'exams de santé réguliers (tous les cinq ans). Ces informations seront complétées par des données issues de bases de données de santé nationales (Sniiram et Cnav).

Le premier rapport annuel sera publié un an après le début de la constitution de la cohorte. Un contact régulier avec les participants est prévu sous forme d'un « Journal de la cohorte CONSTANCES » et d'un site internet.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette opération.